

SAINT MICHEL DE VAX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2024 ET INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2024

A 19h45, Mme le maire ouvre la séance. Tous les conseillers sont présents et Hélène Jausaud est nommée secrétaire de séance. Six habitants sont présents.

1- Avis de la commune sur le projet PLUI arrêté.

La commune doit donner son avis sur le projet de PLUI qui a été arrêté par la 4C lors du conseil communautaire de mai. Le conseil communautaire a validé le travail sur le zonage et sur le règlement. Et maintenant chaque commune doit donner un avis (favorable – favorable avec réserves – défavorable).

En ce qui concerne le travail de zonage, il n'y a pas eu de difficultés à St Michel mais d'autres communes de la 4C ont souhaité renégocier les quotas de constructibilité et de changement de destination des bâtiments.

Le règlement, quant à lui est un document numérique et du fait d'une connexion difficile ces derniers temps, il ne nous a pas été possible de l'imprimer ni de le consulter. Nous décidons que nous ne pouvons pas à ce jour donner notre avis car il nous manque des éléments. Le lien de téléchargement du règlement sera transmis aux conseillers afin que chacun puisse le consulter. Nous reportons donc cette délibération en sachant que si nous ne donnons pas de réponse sous 3 mois, notre avis sera considéré comme favorable.

2- Délégation de la compétence assainissement.

En janvier 2022, la 4C a obtenu la compétence assainissement, mais elle l'a à nouveau confiée aux communes par le biais d'une convention valable 2 ans. On arrive au terme des 2 ans et la proposition est de reconduire la convention pour une durée de 3 ans. Décision votée à l'unanimité.

3- Adhésion au groupement de commande pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

Notre commune fait partie du SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Territoire) au sein duquel existe ce groupement qui permet d'acheter un volume important d'électricité à des tarifs intéressants. Nous sommes déjà adhérents de ce groupement et il s'agit de renouveler notre adhésion. Décision votée à l'unanimité.

RENCONTRER L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Tous les mardis, de 10h à 12h30, à la mairie, lors des conseils municipaux
et lors des assemblées municipales.